



'ROCHE INFOS'

Bulletin d'information
de la municipalité de Roche-Lez-Beaupré
www.roke-lez-beaupre.fr

Décembre 2011

Directeur de la publication : Stéphane COURBET

Conception et rédaction : Agnès SCHMIT, Jacqueline COUTIN, Philippe COUTIN,
Hubert GARCIA, Joël JOSSO, Philippe VALLET, Florie CLAUSSE.

Impression ESTIMPRIM-Roche-Lez-Beaupré
mairie@roke-lez-beaupre.fr

1 – Le rapport d’activités CAGB 2010 a été présenté au Conseil. Depuis 10 ans, cet organisme communautaire œuvre en respectant du mieux possible l’environnement humain et naturel (ex : les logements rue du Vieux Réservoir à Roche, le regroupement des unités de pompiers en trois casernes dont une à Chalezeule, la mise en route en 2012 de la redevance « incitative » pour améliorer le ramassage et le tri des déchets ...)

2 – Une Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID) doit exercer ses compétences consultatives à partir du 1er janvier 2012. Elle donnera son avis sur les évaluations foncières des locaux commerciaux, des biens divers et des établissements industriels des 59 communes de la CAGB. Cette commission sera composée du Président de la CAGB , de 10 commissaires titulaires et de 10 suppléants choisis parmi 40 candidats provenant des différentes communes. Un appel est fait aux Rochois concernant ces candidatures.

3 – Un rapport de diagnostic ERP (Etablissement Recevant du Public) concernant l’accessibilité des personnes handicapées dans les bâtiments publics de Roche a été remis à la municipalité. D’ici fin novembre, le Conseil doit examiner ce rapport et contester les points qui lui semblent infondés avant de le valider par un vote. Les solutions retenues pour mettre les bâtiments communaux en conformité seront mises en application au plus tard en 2015.

4- Convention de partenariat SIVU- Commune de Roche-lez-Beaupré: le nombre d’heures de secrétariat remboursées par le SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique) à la municipalité de Roche est fixé à 1h et demie par semaine pour 2011 et à 2h par semaine pour 2012.

5- Convention ONF - Commune : Une nouvelle convention est passée entre la municipalité et l’ONF pour l’entretien de la forêt. Les Rochois ont été intéressés par la remise en vigueur de l’affouage.

Commission intercommunale des impôts directs

L'article 1650 du CGI dispose que les **E**tablissements **P**ublics à **C**oopération **I**ntercommunale (**EPCI**) à fiscalité professionnelle unique ont la possibilité de créer une Commission Intercommunale des Impôts Directs (**CIID**). Cette commission se substitue aux **C**ommissions **C**ommunales des **I**mpôts **D**irects (**CCID**) de chaque commune de l'**EPCI** en ce qui concerne les locaux commerciaux, les biens directs et les établissements industriels.

Ayant un rôle consultatif, elle donne notamment un avis sur les évaluations foncières de ces locaux par l'administration fiscale. Cette dernière la tient également informée des modifications de valeur locative des établissements évalués selon la méthode comptable.

La municipalité doit nommer un candidat(e) domicilié(e) à la commune au poste de commissaire de la **CIID**, qui figurera sur une liste de 40 noms parmi lesquels les services fiscaux choisiront 10 titulaires et 10 suppléants. La commission pouvant être ouverte aux personnes non élues, le Conseil souhaite qu'une ouverture soit faite auprès de personnes de la population ayant les connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission.

Il est rappelé que pour faire acte de candidature, il faut:

- être français ou ressortissant d'un état membre de l'union européenne ;
- avoir 25 ans;
- jouir de ses droits civiques;
- être inscrit aux rôles des impositions directes locales de la CAGB ou de la commune;
- être familiarisé avec les circonstances locales et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission

Les actes de candidature doivent être déposés en mairie avant :
le 5 décembre 2011



Rue de l'Eglise

Suite à des problèmes récurrents de stationnement anarchique et gênant **rue de l'Eglise** au moment de la rentrée et sortie des enfants des écoles, la pose de barrières a été décidée par la municipalité. Cette action aura pour but de protéger les enfants et permettra de faciliter la circulation du bus rue de l'Eglise. Il est rappelé que deux parkings sont à votre disposition (salle Lumière et monument aux Morts). Ces barrières devraient être installées courant décembre ou janvier.

Comité des Fêtes



Le 21 décembre le Père Noël s'invite à Roche

Le **21 décembre**, le Père Noël s'invite à Roche pour rencontrer les enfants... et les parents !

Pour l'accueillir, vous pourrez à **15 h 30** assister à un **concert de nos deux chorales : ATOUT CHŒUR et CHOEUR DE PIERRE**

qui nous interpréteront, à l'Eglise, des chants de Noël !

A **17 h 30**, sur la place, vers la pharmacie, le **Père Noël** attendra les enfants, pour un petit tour dans le village avec distribution, s'ils ont été sages ! de papillotes.

A **18 h 45**, salle Lumière, venez tous en famille assister à un **spectacle de magie**.

Cet après-midi, Noël avec ces chorales vous est proposé gratuitement par le Comité des Fêtes et la Mairie offre les papillotes.



Téléthon samedi 3 décembre

N'oubliez pas que le comité des fêtes organise pour le Téléthon 2011 une marche traditionnelle, une vente de sapins et un repas musical salle Lumière.

Venez nombreux, votre participation sert une bonne cause.

Ligue contre le Cancer

Générosité

Grâce à votre générosité et au dévouement des bénévoles, la collecte effectuée dans la commune pour **la lutte contre le cancer s'élève à 5974,50 €**

Les membres de la Ligue contre le Cancer remercient vivement tous les donateurs pour cet élan de solidarité.

Actions principales de la Ligue :

- aider la recherche du CHU de Besançon;
- soutenir le futur Institut Régional Fédératif du Cancer;
- accompagnement psychologique et/ou social au service des patients et de leurs proches;
- soutenir la maison des familles initiée par "Semons l'espoir".

Nouvelle activité

Tapisserie Inés Grosjean 32 rue nationale
Réfection sièges tous styles et Retouches vêtements

Fleurissement d'automne

Les plantations printanières, du fait de l'arrêté sécheresse qui n'a pas permis un arrosage régulier lorsque les fleurs en avaient besoin ni la fertilisation nécessaire, n'ont pas donné, cette année, le résultat escompté.

C'est pourquoi la commission Espaces verts / Fleurissement a tenu à conférer au rond-point d'entrée du village un fleurissement automnal grandiose avec cascade de chrysanthèmes retombants, chrysanthèmes à petites fleurs de tailles et couleurs variées et un parterre agrémenté de grosses courges.



Merci aux employés communaux pour la réalisation de ce magnifique décor floral ! Mais, depuis, des malandrins ont volé toutes les citrouilles. On avisera, à l'avenir, de les piéger!...

Détenteurs carte "Avantages Jeunes"

Aux jeunes détenteurs de la carte "Avantages Jeunes"

Dans le livret qui vous a été remis avec votre carte avantages jeunes, il y a **page 59** un coupon "Restos du Coeur". Nous vous incitons à faire preuve de solidarité en apportant ce coupon en mairie, accompagné d'un don manuel qui peut-être "jeux, jouets, produits de toilette (dentifrice, crème...), vêtements d'enfants".

Les bons et les dons seront remis par l'intermédiaire du CCAS de notre commune au centre de distribution des "**Restos du Coeur**".

La région de Franche-Comté et le Crédit Mutuel prennent en charge les bons et permettent la distribution de repas supplémentaires par les "**Restos du Coeur**".

Merci de votre générosité.



Concert de Noël

Vendredi 9 décembre à 20h30 à Novillars—salle polyvalente

Avec la participation de : la chorale Atout Chœur, le Chœur de Pierre, la chorale des 7 Villages (UP de Beaupré) et l'Harmonie de Roche-Laissey.

Entrée libre, venez nombreux

Les dons recueillis à l'entracte seront versés à un organisme caritatif nommé le jour du concert.



Etat Civil

Naissances : Erdal KOYUNCU le 22 octobre
Maïna CAUBLIER le 2 novembre



Culte



Samedi 3 décembre : à 18h, messe à Thise
Dimanche 4 décembre : à 10h30, messe à Chalèze
Samedi 10 décembre : à 18h, messe à Thise
Dimanche 11 décembre : à 10h30, messe à Novillars
Dimanche 18 décembre : à 10h30, messe des familles à Thise
Samedi 24 décembre : à 20h, messe de Noël à Thise
Dimanche 25 décembre, fête de Noël : à 10h30, messe à Chalezeule

Objets trouvés



- Un lecteur MP3 avec écouteurs a été trouvé dans le jardin d'enfants.
- Une clé sécurisée d'appartement a été trouvée dans la cour de la salle Lumière.

Venez les réclamer en mairie.

Cérémonie du 11 Novembre



La municipalité remercie les nombreux enfants pour leur participation à la cérémonie du 11 novembre qui a fait plaisir à nos anciens combattants.

A rééditer pour l'année prochaine.

Inscription liste électorale

Si vous voulez voter en 2012, n'oubliez pas de vous inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre 2011.

A
u

F
i
l

D
u

M
o
i
s

Bibliothèque

Aux heures des permanences (lundi et mercredi de 16h30 à 18h30 et samedi de 11h à 12h), vous pourrez découvrir une exposition de **peintures d'Anny Delacroix** qui, depuis l'enfance a été attirée par le dessin et la couleur. Après des études aux Beaux-Arts, Annie s'essaya aux reproductions, aux dessins d'observation et se tourna vers la **représentation de portraits et le dessin de visages**. Elle fréquenta dans son métier (enseignante en maternelle) et lors de nombreux voyages, des personnes aux origines diverses et c'est à travers ses portraits ethniques qu'elle leur rend hommage. Les toiles d'Anny Delacroix représentent souvent des gros plans : ses personnages viennent à la rencontre des visiteurs. Les parures, accessoires et motifs des vêtements sont très détaillés et colorés.

Atelier Ecriture Enfants : mardi 6 décembre 2011 de 16h45 à 18h.

Accueil des pensionnaires du CEAT : jeudi 8 décembre 2011 de 10h30 à 11h45.

Atelier Ecriture Adultes : jeudi 15 décembre 2011 de 17h30 à 19h30.

Club-Lecture : vendredi 16 décembre 2011 de 18h à 19h : peinture

Apéritif thématique : Vendredi 9 décembre 2011 à 18h30 : Réalisation de petits gâteaux des Noël traditionnels allemands.



Du nouveau au SIVU

Nul n'a pu ne pas remarquer sur la route de Novillars les travaux en cours près des stades de football. Le bâtiment sorti de terre il y a quelques mois est l'œuvre du SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique), créé en 1998 entre Roche et Novillars ayant pour objet « la réalisation, l'entretien et la gestion d'un espace destiné à la pratique des sports et des activités de loisirs ».

Cette réalisation est l'aboutissement d'un projet longuement mûri qui n'avait pu aboutir il y a quelques années lorsqu'il avait été question de faire un gymnase intercommunal : pour être en conformité avec les exigences départementales et régionales et homologué en vue des compétitions avec de grosses fédérations, cela aurait coûté la somme de 2 millions d'euros environ.

C'est pourquoi le complexe actuellement en construction sur les terrains du SIVU, d'une superficie d'environ 500 m² et 5 m de hauteur, comprenant hall d'accueil, vestiaires, douches, rangements et la salle proprement dite, n'aura pas la même prétention. Avec un sol souple, un mur d'escalade, un trapèze etc. Elle sera opérationnelle pour la pratique des arts martiaux, de la gym-forme-détente, du cirque etc. De plus, elle pourra servir pour des représentations théâtrales et autres manifestations culturelles et sera ouverte aux associations rochoises et novillaroises qui le désireraient.

La réalisation de cette salle coûtera environ 650 000 € dont une partie sera couverte par des subventions (40 000 € du Conseil général, 30 000 € par le ministère des Sports) ; le reste du financement sera assuré par la mobilisation des fonds propres au SIVU et par un emprunt. Rappelons que chacune des deux municipalités verse annuellement au SIVU 33 € par habitant.



Cette salle sera terminée dans le courant du premier semestre 2012.

Harmonie Roche-Laissey

1891 - 2011

120 ans d'existence



Il y a 120 ans, à une époque où les distractions étaient rares dans nos villages, les moyens de communications rudimentaires, les radios et télévisions inexistantes, un instituteur "Monsieur BORDY" créa et dirigea une fanfare. Pour la 1ère fois, les cuivres des pionniers, fondateurs de notre société de musique d'aujourd'hui, résonnèrent à Roche-lez-Beaupré.

En 1910, avec la mise en place d'autres activités: gymnastique, théâtre ..., l'abbé Gaillard, curé de Roche, redynamisa la fanfare. Cela permit au fil des années, avec le dévouement et la ténacité de nombreuses personnes, de perdurer et de devenir une harmonie qui célébrera son 120 ème anniversaire les 17 et 18 décembre 2011.

Au programme:

Samedi 17 décembre 2011 - Entrée libre

Grand concert à 20h30 salle Lumière avec la participation d'anciens membres de l'Harmonie, venus se joindre à nous pour cet anniversaire.

Sous la direction successive de :

Thierry Arnoux - Christine Ferri - Jean Claude Mathias et Stéphane Mathias.

Dimanche 18 décembre 2011 - Sur invitation

11H45: Apéritif concert salle Lumière

12H45: Repas d'Anniversaire



Histoire de Roche

Les rues de Roche (suite...)

1836

Suite à la loi Thiers-Monthalivet du **21 mai 1836**, le Conseil Municipal de Roche adopte le 25 septembre de la même année le classement des chemins de la commune, au nombre de six (les autres voies étant uniquement des chemins de défruit, ne sont pas formellement des voies communales) :

1- Chemin de la Vie d'Aucourt (sans que l'on connaisse l'origine de ce nom) qui part de la RN (actuellement RD 683), se dirige du nord vers le sud et se divise en plusieurs branches, se termine au Doubs près d'un puits. Longueur : **480 m**, largeur de **3,6 à 6 m**.

Cette rue recevra plus tard les noms de « Rue de l'Usine à la Gare » lorsque la Distillerie Bugnot-Colladon s'installera à l'emplacement de l'actuel lotissement Canal/Laumègne en 1869 ; de « Rue de l'Ancienne Usine » lorsque celle-ci cessera son activité au début du XX^e siècle et enfin de « Rue d'Arcier » parce qu'elle mène au bac ;

2- Chemin de la Vie des Bêtes, ainsi appelé parce qu'il menait à un abreuvoir pour le bétail, partant de la RN vers le sud, se confondant avec l'une des branches du précédent et se terminant au bord du Doubs au lieu-dit « A la Roche ». Longueur : **280m**, largeur : **6 m**.

Plus tard, ce sera la rue du Vieux Roche ;



Chemin de la Vie des Bêtes au début du XX^e siècle

3- Chemin des Groseilliers, débutant sur la RN et allant vers le nord jusqu'au bois de Combe Jean. Longueur : **1260 m** pour **5,5 m** de largeur. Actuellement : impasse des Tamaris, rue des Groseilliers, rue des Vauressons ;

4- Chemin derrière Beaupré débutant à la RN, tendant vers le nord-ouest à travers les prés et les vignes pour se terminer à Thise. Longueur : **2045 m** sur Roche, **615 m** sur Thise, largeur de **5,4 m**. Il était situé sur l'emplacement de la rue de la Gare, le début de la rue des Vignes, la rue de Beaupré et la route de Thise ;

5- Chemin des Atus-Prés ou des Perrières, débutant sur la Nationale à Terre Rouge et se dirigeant vers Thise à travers les prés et passant sur un pont. Longueur : **513 m** sur Chalèze et **1150 m** sur Thise ;

6- Chemin Creux : débute sur la RN au 1, rue de la Gare, tend vers les vignes des « Savoyardes », fait un angle pour rejoindre le chemin des Groseilliers à l'actuelle intersection rue des Hôtes / rue des Groseilliers / rue des Vaufressons / route de Novillars. Longueur : **600 m**, largeur : **5 m**.

Seuls les deux premiers seront classés « chemins vicinaux » gérés grâce aux subventions du conseil général mais placés sous le contrôle du préfet et d'un agent voyer (ingénieur en chef chargé de la voirie); en effet, ils sont utilisés pour les besoins d'industries utilisant le bac qui assurait la traversée du Doubs entre Roche et Arcier.

En mars 1863, une demande d'expertise par un agent voyer cantonnal est adressée au préfet pour évaluer les dégradations du chemin de la Vie des Bêtes occasionnées par les charrois de papiers et de chiffons nécessaires à la papeterie d'Arcier ; ceci afin d'obliger les propriétaires de la-dite usine de payer annuellement à la commune de Roche une subvention proportionnelle aux dégradations. Les quatre autres sont des chemins ruraux dont l'entretien reste entièrement à la charge des communes.

Le **25 décembre 1850**, le CM refuse le classement du chemin rural des Groseilliers en chemin vicinal parce que :

- il est de peu d'importance et ne communique pas avec les autres communes ;

- ne servant qu'à l'exploitation des coupes affouagères, « il pourrait être utilisé, abîmé, brisé par les exploitants particuliers ou des communes voisines ».

A suivre...

Roche Insolite

Cet ensemble d'ateliers, on peut le voir au 2, rue Nationale. C'est là que Louis Lorin débuta à Roche, en 1929, son commerce de marchand de vin en gros, succédant en ces lieux et place à Auguste Croissant, activité qu'il partageait sur notre village avec la famille Caire / Roussel-Galle, à l'autre extrémité de Roche. Le vin, en provenance d'Algérie et du Languedoc, était livré en gare de Roche en demi-muids (450 L) transportés aux ateliers sur charrettes à cheval spécialement aménagées à cet effet ; le vin était ensuite reconditionné en quartauts et feuilletes. Le vin livré chez les particuliers était détaillé en « chopines ». Maurice (père de René et Jean-Marie) et René, les fils de Louis, prirent sa succession et cette activité cessa dans les années 1953/1954.



L'atelier fut ensuite occupé par l'entreprise de plaques de plastique de Carol Weigl (4 personnes y travaillaient)*; quelques années après, la société Simonin-Découpélec, fabrication de pièces métalliques spéciales pour machines, s'y installa et donna du travail à une trentaine de personnes ; enfin, l'entreprise Huard-Legrain, spécialisée dans le polissage des objets métalliques, lui succéda et cessa son activité en 2007.

*Cette activité donna naissance à une association : la « Javabobiru » (JAcquemets, VAdot, BOuchard, BIANchi, RUSconi). A partir des petits singes en bois qui faisaient du tricycle, fabriqués par Karol Weigl (et peints par M.Solimos) qui les donnait à l'abbé Selb, ils furent récupérés par Mme de Silvestri après le départ de l'abbé Selb (1956). Les cinq associés remontaient les singes qui étaient ensuite vendus à la coopérative « La Fraternelle » par Marcel Lune, alors gérant.